Extrait N° 7 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 18 SEPTEMBRE 2009

L'an deux mil neuf, le dix huit septembre, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **10 septembre 2009** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **26**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles – M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - M. SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette – Mme JULLIEN Marie Josée – Melle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mikaël - M. RIVIERE Raphaël – Mme BARET Liliane - M. BADER Ricardot - M. CLOTAGATIDE Vincent – Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. GRONDIN Jacki - M. REMY Michel – Mme BETON Fernande.

Procuration : M. DENNEMONT Jean Daniel a donné mandat à M. FRINGUE Mickaël - **Mme MEZINO Sylvaine*** a donné mandat à M. RIVIERE Raphaël - **Mme LAMOLY Viviane** a donné mandat à Mme ZETTOR Jacqueline.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **M. CLOTAGATIDE Vincent** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

- **Mme MEZINO Sylvaine est arrivée au moment de la discussion de la 3ème affaire.**

& &
&

AFFAIRE N° 7 / Adoption du Budget Supplémentaire 2009
- Compte principal

Le budget supplémentaire **–Compte principal- pour l'exercice 2009** est arrêté à la somme de **3 391 631 €** tant en dépenses qu'en recettes et se présente comme suit en balance générale :

…/…

Mairie des Avirons

	Recettes : 3 391 631	**Dépenses : 3 391 631**
Fonctionnement	+ 1 038 091	+ 1 038 091
Investissement	+ 2 353 540	+ 2 353 540

Ce budget supplémentaire comporte :

1) les restes à réaliser de l'exercice 2008, soit :

<u>En section d'investissement</u> :

. Dépenses : + 4 887 859
. Recettes : + 2 564 215

<u>En section de fonctionnement</u> :

. Dépenses : Néant
. Recettes : Néant

2) la prise en compte des résultats affectés de l'exercice 2008 et les inscriptions nouvelles, soit :

<u>En section de fonctionnement</u> :

<u>Les recettes</u> se chiffrent à **+ 1 038 091**, soit :

Chap. 002 – Résultat de fonctionnement reporté : + 719 263.00
Chap. 70 – Produits du domaine : + 8 191.00
Chap. 74 – Dotations et participations : + 160 637.00
Chap. 013 – Atténuation de charges : + 150 000.00

<u>Les dépenses</u> représentent **+ 1 038 091**, soit la répartition suivante :

Chap. 011 – Charges à caractère général : + 608 697.00
Chap. 012 – Charges de personnel : + 247 003.00
Chap. 65 – Autres charges de gestion courante + 123 500.00
Chap. 66 – Charges financières : + 26 840.00
Chap. 67 – Charges exceptionnelles + 31 559.00
Chap. 042 – Opérations d'ordre de section à section + 492.00

Mairie des Avirons

<u>En section d'investissement</u> :

<u>Pour les recettes</u> : **- 210 675 €** soit :

Chap. 040 – Opération d'ordre	+ 492.00
Chap. 13 – Subvention d'investissement :	- 573 224.00
Chap. 16 – Emprunts	- 2 017 447.00
Chap. 001 – Excédent antérieur reporté :	+ 532 253.34
Chap. 024 – Produits de cession	+ 350.00
Chap. 10 – Réserves	+ 1 846 900.66

<u>Pour les dépenses</u> : **- 2 534 319 €** qui se répartissent comme suit :

Chap. 16 – Emprunts et dettes	+ 17 315.00
Chap. 20 – Immobilisations incorporelles :	- 24 710.00
Chap. 21 – Immobilisations corporelles :	- 1 623 378.00
Chap. 23 – Immobilisations en cours :	- 903 546.00

Le conseil municipal est invité à :

=> fixer le niveau de vote du budget
=> se prononcer sur le budget proposé
=> se prononcer sur les subventions.

Le conseil municipal, après examen du document budgétaire et après avoir entendu les explications du Maire, délibère et :

=> A l'unanimité, décide de voter le budget au niveau du chapitre, tant pour la section de fonctionnement (à l'exception de l'article spécialisé 65748) que pour la section d'investissement

=> A la majorité absolue **(1 abstention : M. GRONDIN Jacki),** adopte les différents chapitres tels que proposés ci-dessus, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

=> Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les montants suivants par association :

Comité des Fêtes	9 000
A.E.T.A.	1 510
Association ADAC	1 000
Association Les Camarons	3 000
Club Les Amis	500
JSCT	4 000
ASPT	1 200

…/…

Mairie des Avirons

Association SUIVANOU	4 000
Amicale Fitness Avirons	500
(Concernée, Mme CADAS Isabelle quitte la salle au moment du vote)	
FCA (sortie de Jacqueline ZETTOR et Alex BENARD)	85 000
USDT (sortie de J. Hugues LESQUELIN et Gilles ESCHYLE)	2 690
Avirons Foot Vétérans	700
Avirons Jeunes	16 000
Avirons Athlétisme	2 000
Association Nippon Kempo	200
Avirons Insertion (sortie de J. Pierre SERMANDE)	1 000
Association Fond Maurice	3 000
Association LACS	5 000
Association Gym Avirons	200
A.D.T.	3 000
ET VIE DANSE	1 000

En conséquence, le **Budget Supplémentaire 2009 –Compte principal-** est arrêté comme suit en balance générale :

	Recettes : 3 391 631	**Dépenses : 3 391 631**
Fonctionnement	+ 1 038 091	+ 1 038 091
Investissement	+ 2 353 540	+ 2 353 540

Mairie des Avirons

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,